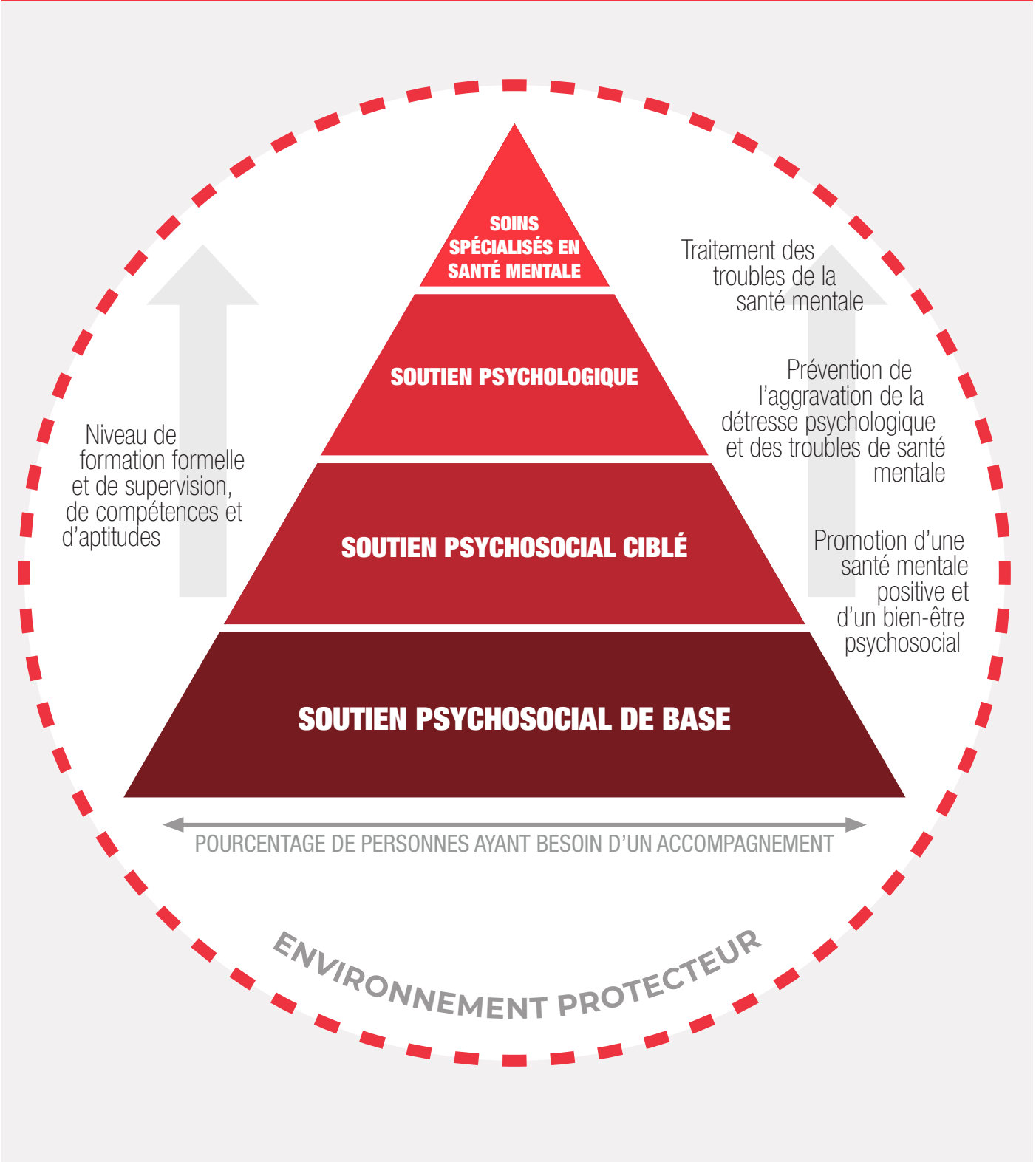




CADRE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE ET DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL



Chaque composante du Mouvement répond aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial conformément à son rôle et à son mandat. Le modèle pyramidal représente le cadre des services de santé mentale et de soutien psychosocial nécessaires pour répondre aux besoins des individus, des familles et des communautés dans tous les contextes. L'un des éléments clés de l'organisation du soutien en matière de santé mentale et de soutien psychosocial consiste à mettre en place un système à plusieurs niveaux de soutien complémentaire qui réponde aux besoins des différents groupes. Cette approche à plusieurs niveaux n'implique pas que toutes les composantes du Mouvement doivent fournir des services à tous les niveaux. Cependant, les composantes du Mouvement sont censées évaluer, orienter et défendre les intérêts des personnes concernées en ce qui concerne l'ensemble du spectre du soutien en matière de santé mentale et de soutien psychosocial présenté dans le modèle, depuis le soutien psychosocial de base jusqu'aux soins de santé mentale spécialisés.

ENVIRONNEMENT PROTECTEUR

Le cercle extérieur entourant la pyramide englobe la promotion de l'accès aux droits conformément au droit international, ainsi que la défense de la dignité des personnes par la fourniture d'une assistance « fondée sur des principes », conformément aux sept principes fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les activités de santé mentale et de soutien psychosocial contribuent aux résultats en matière de protection ; de même, les activités de protection contribuent aux résultats en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. Parmi les exemples d'activités, on peut citer le plaidoyer en faveur des personnes souffrant de troubles mentaux ou de détresse psychologique et la garantie de leur accès aux services nécessaires, ainsi que la garantie d'un traitement respectueux des personnes placées en centre de détention.

SOINS SPÉCIALISÉS EN SANTÉ MENTALE

Le sommet de la pyramide comprend les soins cliniques spécialisés et les traitements destinés aux personnes souffrant de troubles mentaux chroniques, ainsi qu'aux personnes dont la détresse est si grave et s'étend sur une période si longue qu'elles ont des difficultés à faire face à leur vie quotidienne. Parmi les exemples d'activités, on peut citer les centres de traitement pour les survivants de la torture et les approches alternatives à la pharmacothérapie. Les services sont fournis au sein des systèmes publics de santé et de protection sociale, ainsi que dans les centres de détention.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Le troisième niveau de la pyramide comprend les activités de prévention et de traitement destinées aux personnes et aux familles présentant une détresse psychologique plus complexe, ainsi qu'aux personnes exposées au risque de développer des troubles mentaux. Parmi les exemples d'activités, on peut citer les interventions psychologiques de base, telles que le conseil et la psychothérapie, qui sont généralement dispensées dans des établissements de santé et s'accompagnent d'un travail de proximité dans des structures communautaires, lorsque cela est culturellement approprié.

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL CIBLÉ

Le deuxième niveau de la pyramide comprend la promotion d'une bonne santé mentale et de soutien psychosocial, ainsi que des activités de prévention, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes, les familles et les personnes à risque. Parmi les exemples d'activités figurent le soutien par les pairs et le travail en groupe. Le soutien psychosocial ciblé peut être dispensé par du personnel et des bénévoles de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge formés et encadrés, et/ou par des membres de la communauté ayant reçu une formation.

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL DE BASE

Le premier niveau de la pyramide vise à promouvoir la santé mentale et le bien-être positifs, la résilience, ainsi que les activités favorisant l'interaction sociale et la cohésion sociale au sein des communautés. Les activités de ce niveau sont souvent intégrées aux secteurs de la santé, de la protection et de l'éducation et doivent, dans la mesure du possible, être accessibles à 100 % de la population touchée. Parmi ces activités, on peut citer les premiers secours psychologiques (PSP) et les activités récréatives. Le soutien psychosocial de base peut être fourni par du personnel et des bénévoles de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge formés, et/ou par des membres de la communauté formés.

NIVEAU DE FORMATION ET DE SUPERVISION FORMELLES, APTITUDES ET COMPÉTENCES

La flèche vers la gauche indique que plus une intervention se situe en haut de la pyramide au sein du cadre, plus le niveau de formation formelle et de supervision continue requis pour fournir des soins, des traitements et un soutien sûrs et efficaces est élevé. De même, le niveau d'aptitudes et de compétences en matière de santé mentale et de soutien psychosocial exigé de la personne qui apporte son aide augmente à mesure que le soutien, les soins et le traitement se situent plus haut dans la pyramide.